

Zeitschrift: Folklore suisse : bulletin de la Société suisse des traditions populaires = Folclore svizzero : bollettino della Società svizzera per le tradizioni popolari

Herausgeber: Société suisse des traditions populaires

Band: 61 (1971)

Artikel: Musées locaux et conservation des biens culturels en Valais

Autor: Schüle, Rose-Claire

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1005451>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Rose-Claire Schüle

Musées locaux et conservation des biens culturels en Valais

Etude présentée par Jacques Tagini

Le Bulletin de la Murithienne, société valaisanne des sciences naturelles, a publié en 1969 (fascicule LXXXVI, pages 58 à 67) un article de Mme Rose-Claire Schüle (Crans-sur-Sierre) intitulé «Des musées locaux et de la conservation des biens culturels» dont, en raison de l'intérêt qu'il présente pour nos sociétaires, nous pensons devoir en tirer de larges extraits.

Après avoir retracé l'évolution récente du Valais marquant son passage de l'ancienne économie agricole à une économie industrielle et touristique, d'un mode de vie ancestral à un style moderne, ouvert à toute influence, mais aussi uniformisé, anonyme parce qu'international, Mme R.-C. Schüle souligne l'intérêt porté en maints endroits pour éviter la destruction d'un bâtiment, de tirer aussi de l'abandon certains objets de jadis, peintures ou outils. «Des sociétés, des groupements privés et des communes décidèrent dans nombre de localités de sauvegarder ce qui pourrait encore être sauvé de cette image de la vie d'autrefois qui disparaît si rapidement» (p. 60).

C'est dans cette perspective qu'ont été créés les musées locaux valaisans dont les plus anciens se trouvent à Vouvry, à Monthey, aux Haudères, à Saas-Fee et à Zermatt. En 1966, on a ouvert au public celui d'Isérables, en 1967, le musée du Val d'Anniviers, à Vissoie, en 1968, celui de Saxon. A Hérémente, une belle collection d'objets est réunie et attend d'être aménagée de manière définitive. Le musée de Fiesch est en voie d'achèvement. Kippel – dont une partie a été présentée au public cet été 1970 – Brigue et Zinal sont en pleine élaboration. Des projets se font jour à Bellewald, au Châble, à Lens, à Liddes et à Nendaz. Ailleurs, ce sont des collections spécialisées: art sacré à Münster, musée vigneron au château de Villa-sur-Sierre, objets historiques à Chalais, sociétés locales à Bramois.

Mme R.-C. Schüle considère ensuite les trois aspects qui justifient les musées locaux: l'aspect local et sentimental, l'aspect scientifique et l'aspect touristique.

Par la valeur scientifique et documentaire qu'elles présentent, ces collections locales intéressent très directement les Archives cantonales valaisannes. Le temps n'est plus où de tels services limitaient leur rôle à conserver vieux papiers et parchemins. «L'historien de demain – écrit Mme R.-C. Schüle (p. 64) – travaillera également sur les photographies et films, avec les enregistrements sur disques et bandes magnétiques que nous aurons pris soin de conserver. Tout en étant conscients de ces exigences nouvelles (depuis bien des années, ils ont acheté par exemple

des fonds de photographies anciennes), les responsables des Archives cantonales n'ont pas pu développer systématiquement ces travaux d'un genre nouveau, jusqu'à cette année. Au printemps 1969, sur proposition de l'archiviste cantonal, à la demande du chef du Département de l'instruction publique ensuite, le Conseil d'Etat a créé un poste (à mi-temps) d'ethnologue attaché aux Archives cantonales. Celui-ci a pour tâche de créer et de développer un service de documentation ethnologique concernant le Valais ou, en d'autres mots, de créer un instrument de travail pour les chercheurs, spécialistes et amateurs, qui s'intéressent aux traditions valaisannes sous toutes leurs formes. On sait que ces traditions déclinent, se perdent ou se modifient; un ancien état de choses, qui n'a que peu changé durant des siècles, disparaît sous nos yeux: c'est le dernier moment aujourd'hui pour en sauver le souvenir» (p. 64).

Laissons poursuivre Mme R.-C. Schüle dans la description de la tâche qui lui incombe, puisque c'est à elle que le Conseil d'Etat valaisan a fait appel pour occuper ce poste:

«Il est prévu d'établir un fichier central de documentation ethnographique et folklorique pour le Valais. Une première étape du travail comprend d'une part la mise en valeur de quelque vingt mille photographies et diapositives que possèdent les Archives cantonales, de l'autre l'inventaire de tous les objets qui se trouvent dans les musées locaux.

Les photographies anciennes nous ont conservé une foule de données qui intéressent l'ethnologue, le géographe, le technologue et d'autres chercheurs: aspects des villages il y a 50 ans, formes traditionnelles de bâtiments, fêtes, costumes, bisses, travaux du paysan et de l'artisan, etc. Tous les détails intéressants sont transcrits sur fiches et classés par ordre de matières.

Quant aux objets des musées locaux, nous avons commencé à en dresser un inventaire scientifique. Chaque ustensile fait l'objet d'une ou de plusieurs fiches qui, outre la photographie, en donnent les caractéristiques indispensables: son nom en patois ou en français local, le matériau, ses dimensions, une description de son utilisation, l'indication du lieu de fabrication, si possible, ou de l'endroit où on a eu coutume de l'acheter. Dans notre Valais bilingue, il nous a semblé naturel de rédiger en allemand toute fiche concernant un musée du Haut-Valais, en français celles du Valais romand. Comme toutes les fiches sont classées par ordre de matières, selon un système qui a fait ses preuves au Musée national, notre fichier donnera aux chercheurs une vue d'ensemble sur le Valais. Préoccupation d'autant plus justifiée que, si la Raspille forme une limite de langues et peut-être de mentalités, en aucun cas, elle n'est une limite marquante dans les domaines du folklore et de l'ethnographie. Ce fichier des Archives cantonales jouera aussi son rôle dans la campagne de la «conservation des biens culturels». En effet, si par malheur un musée local venait à disparaître (incendie, etc.), ces fiches en garderaient le souvenir sous une forme qui sera encore utile à la recherche scientifique. Dans les phases de travail ultérieures, on prévoit d'inventorier les objets d'intérêt

ethnologique et folklorique qui se trouvent en possession des communes, des bourgeoisies et des paroisses, en particulier le mobilier traditionnel des anciennes cures, des maisons communales ou bourgeoises, etc. Pour autant que les propriétaires s'y prêtent, il serait souhaitable d'établir en outre des fiches concernant des objets valaisans de collections privées.

Voici enfin d'autres apports à notre fichier central. On y incorporera, bien entendu, toute indication de nature ethnographique ou folklorique qui a été relevée, ou qui le sera encore, dans la masse inépuisable des documents conservés aux Archives cantonales et dans les publications traitant du Valais. Et chaque fois que l'occasion se présentera, nous n'hésiterons pas à recueillir nous-mêmes, dans la tradition encore vivante, des éléments menacés de disparition. Le champ de l'enquête ethnographique est vaste; il faudra faire appel aussi au photographe, au technicien de l'enregistrement.

Ce plan d'un fichier central de documentation a été établi en accord avec le Musée national de Zurich et le Musée suisse de folklore à Bâle; il bénéficie de l'appui d'ethnologues de renom et de professeurs d'université. Les avantages qu'offre un tel instrument de travail ethnologique sont évidents: les chercheurs sauront désormais où trouver les documents valaisans qui les intéressent. L'ethnologue par exemple, qui étudie les instruments aratoires, peut retrouver, groupés dans notre fichier, les renvois à toutes les charrues, bèches, etc., figurant dans les musées locaux valaisans; d'après nos fiches, il pourra faire une première sélection et se rendre ensuite dans les musées, pour étudier les objets qui auront retenu son attention.

Les expériences que nous avons pu faire jusqu'à ce jour en inventoriant les trésors de quelques musées locaux, sont très encourageantes. Manifestement les conservateurs ont apprécié les contacts établis avec les Archives cantonales, ils ont témoigné un réel intérêt au travail d'inventaire, aux discussions sur tel ou tel objet, au travail du photographe. Parfois, nous avons pu leur suggérer de combler des lacunes, de regrouper autrement tel ensemble, etc. Il nous semble que cet aspect de notre travail peut encore être développé. Que les responsables des musées locaux sachent donc qu'ils peuvent désormais s'adresser aux Archives cantonales pour tout problème ethnographique ou folklorique!» (pp. 64-66).

Revenant au problème plus général de la conservation de biens culturels, Mme R.-C. Schüle dresse le tableau ci-dessus des services cantonaux et des autres organismes qui «participent à ce travail de conservation qui est en même temps un travail de mise en valeur» (p. 66):

- 1 Conservation des imprimés de tous genres, y compris cartes et gravures: Bibliothèque cantonale, Musées cantonaux.
2. Conservation de manuscrits de tous genres: Archives cantonales.
3. Conservation de photographies: Musées cantonaux, Archives cantonales, Service des monuments historiques.
4. Conservation d'objets artistiques: Musées cantonaux.

5. Conservation d'objets ethnographiques, folkloriques, archéologiques et historiques: Musées cantonaux, musées locaux.
6. Documentation ethnographique et folklorique: Archives cantonales, Société suisse des traditions populaires.
7. Conservation de monuments et de documents s'y référant: Service des monuments historiques, archéologue cantonal, architecte cantonal, Heimatschutz, Office des «Monuments d'art et d'histoire – Kunstdenkmäler» (auprès des Archives cantonales), Société suisse des traditions populaires (section «Etude de la maison paysanne»: par les Archives cantonales).
8. Conservation d'enregistrements: Radio suisse romande à Lausanne, Archives cantonales.
9. Conservation de documents patois: Glossaire des patois de la Suisse romande à Lausanne; Archives cantonales.

Et Mme R.-C. Schüle de conclure:

«Nombreux sont donc les organismes qui travaillent à la conservation des biens culturels. Voilà une constatation réjouissante, mais un peu inquiétante aussi. On vient à se demander, en effet, si la simple juxtaposition de tous ces efforts garantit une action d'ensemble et concertée, qui semble nécessaire dans l'accomplissement de cette tâche importante.» (p. 67).